



Probleme sur achat vente de vehicule

Par **mick59**, le **04/01/2008** à **22:35**

bonjour ,
j'ai acheter un vehicule a un particulier en septembre, en novembre je revends ce vehicule.
quelque temps apres le nouveau proprietaire me dit qu'il a porter le vehicule au garage et qu'il a 100000km de plus que ce que le compteur indique moi j'ai en ma possession le controle technique effectuer par le premier proprietaire stipulant que le vehicule au mois d'aout (date du passage au controle technique) comptabiliser 57000km .
le nouveau proprietaire a porter plainte contre moi j'aimerais savoir ce que je puisse faire etant donne que je n'ai jamais eu de probleme de ce type
en vous remerciant et d'ans l'attente d'une reponse de votre part

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **10/01/2008** à **11:42**

Bonjour,

A mon sens, et si vous êtes entendus par les services de police suite au dépôt de plainte, il faudra leur donner les coordonnées du premier propriétaire ou du garage de contrôle technique puisque l'un des deux est à l'origine de la manœuvre.

Cordialement,

Antoine ETCHEVERRY
www.etcheverry-avocat.com